



Commune d'Essertines-sur-Yverdon  
1417 Essertines-sur-Yverdon

Conseil communal

Essertines, le 22 juin 2021

## AVIS AU PUBLIC

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 22 juin 2021, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

1. Adopté le PV de la séance du 19 avril 2021
2. Approuvé le préavis sur les comptes 2020 tel que présenté par la municipalité, avec un excédent de charges de CHF 28'611.15  
Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2020
3. Autorisé la Municipalité à procéder à l'étude de réaménagement de la RC 401 en octroyant à cet effet un crédit d'investissement de CHF 105'000.00 financé par la trésorerie courante. Cet investissement sera amorti sur une période de 10 ans à raison de CHF 10'500.00 par an, la première fois lors de l'exercice 2022.

Avec nos compliments.

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard